



Bulex®

Toujours à vos côtés

Notice d'emploi

Régulateur avec sonde extérieure

MiPro



BE (fr)

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes générales de sécurité	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	4
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	4
2.2	Conservation des documents	4
2.3	Validité de la notice.....	4
2.4	Nomenclature	4
2.5	Disponibilité des fonctions	4
3	Description du produit	4
3.1	Structure de l'appareil.....	4
3.2	Fonction principale.....	4
3.3	Zones.....	5
3.4	Gestionnaire hybride.....	5
3.5	Fonction de protection contre le gel	5
3.6	Prévention des dysfonctionnements.....	5
3.7	Plaque signalétique	5
3.8	Marquage CE.....	5
4	Fonctionnement.....	5
4.1	Structure de commande	5
4.2	Concept de commande	6
5	Fonctions de commande et d'affichage	9
5.1	Chauffage	9
5.2	Eau chaude sanitaire	10
5.3	Planification des jours d'absence	10
5.4	Réglages de base.....	10
5.5	Tarif.....	12
5.6	Mode silencieux	12
5.7	Informations	12
5.8	Visualisation de l'état du brûleur.....	15
5.9	Accès technicien.....	15
5.10	Messages	15
6	Maintenance	15
6.1	Entretien du produit	15
7	Dépannage	15
7.1	Vue d'ensemble des anomalies.....	15
8	Mise hors service.....	16
8.1	Remplacement du régulateur	16
8.2	Recyclage et mise au rebut	16
9	Garantie et service après-vente	16
9.1	Garantie	16
9.2	Service après-vente.....	16
10	Caractéristiques techniques	16
10.1	Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013	16
Annexe	17	
A	Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage.....	17
B	Identification et élimination des dérangements	21

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit a été spécialement prévu pour réguler une installation de chauffage avec un générateur de chaleur du même fabricant via une interface eBUS.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

MiPro Référence d'article

Belgique	0020218374
----------	------------

2.4 Nomenclature

Dans un souci de simplification, les termes employés sont les suivants :

- Régulateur : renvoie au régulateur **MiPro**.
- Télécommande : renvoie à la télécommande **MiPro remote**.

2.5 Disponibilité des fonctions



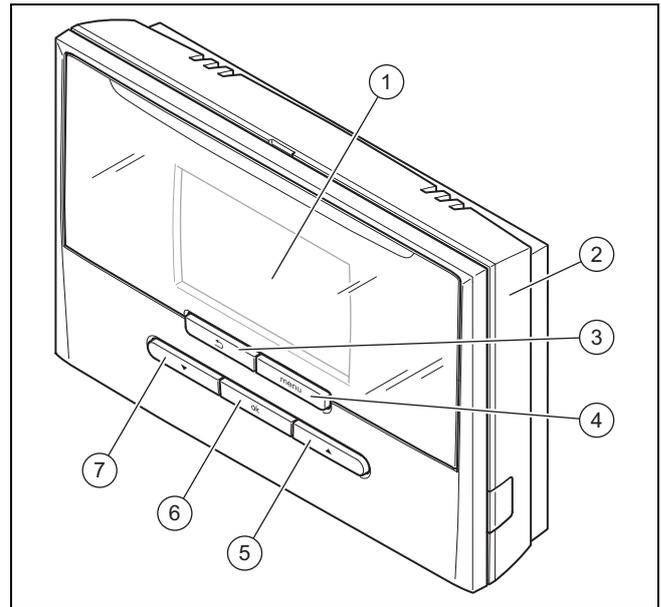
Remarque

Les fonctions décrites dans cette notice d'utilisation ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Le régulateur n'affiche que les fonctions qui sont compatibles avec la configuration effective de l'installation.

3 Description du produit

3.1 Structure de l'appareil



- | | | | |
|---|---------------|---|-------------------------|
| 1 | Écran | 5 | Touche fléchée « haut » |
| 2 | Socle mural | 6 | Touche OK |
| 3 | Touche Retour | 7 | Touche fléchée « bas » |
| 4 | Touche Menu | | |

3.2 Fonction principale

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température extérieure montée à l'extérieur.

Le régulateur est associé à la sonde de température extérieure et au générateur de chaleur. Le régulateur pilote l'installation de chauffage et d'autres composants raccordés, p. ex. la production d'eau chaude au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

3.2.1 Chauffage

La sonde de température ambiante mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Lorsque la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage. Lorsque la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit aux fluctuations de la température extérieure et module la température de départ de façon à maintenir une température ambiante constante, conforme à la valeur souhaitée.

3.2.2 Rafraîchissement

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température souhaitée paramétrée, le régulateur active le rafraîchissement.

3.2.3 Production d'eau chaude

Une sonde de température ambiante mesure la température de l'eau et transmet les valeurs au régulateur. Lorsque la température de l'eau chaude sanitaire est basse, le régulateur augmente la température du circuit d'eau chaude et

chauffe ainsi l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température d'eau chaude sanitaire paramétrée.

3.2.4 Circulation

Si l'installation de chauffage comporte une pompe de circulation, l'eau chaude arrive rapidement aux points de puisage. La pompe de circulation fait circuler l'eau chaude dans le circuit des conduites de circulation qui alimentent les points de puisage.

3.3 Zones

Un bâtiment est divisé en plusieurs zones lorsque le besoin de chaleur des parties du bâtiment est différent.

- Lorsqu'il y a dans une maison un chauffage au sol et un chauffage par radiateurs plats.
- Lorsqu'il y a dans une maison plusieurs logements différents.

En présence de plusieurs zones, le régulateur gère ces zones de manière différenciée.

3.4 Gestionnaire hybride

Si une pompe à chaleur est raccordée, le gestionnaire hybride cherche à couvrir les besoins en énergie signalés en optimisant les coûts, en fonction des possibilités techniques.



Remarque

Pour que la pompe à chaleur et la chaudière puissent fonctionner ensemble efficacement, il faut que les tarifs (→ page 12) soient correctement paramétrés. Toute erreur de paramétrage des tarifs risque d'augmenter les coûts.

Le gestionnaire hybride s'allume lorsque le système signale des besoins en énergie et relaie la demande en direction du générateur de chaleur. Le gestionnaire hybride choisit le générateur de chaleur auquel il va s'adresser en fonction des tarifs paramétrés par rapport aux besoins énergétiques.

3.5 Fonction de protection contre le gel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 4 °C, le régulateur enclenche le générateur de chaleur à l'issue de la temporisation de la protection contre le gel et règle la température ambiante de consigne sur 5 °C au minimum.
- est supérieure à 5 °C, le régulateur n'enclenche pas le générateur de chaleur, mais surveille la température extérieure.



Remarque

L'installateur spécialisé est en mesure de régler le délai de temporisation de la protection contre le gel.

3.6 Prévention des dysfonctionnements

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.

3.7 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du produit et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.8 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

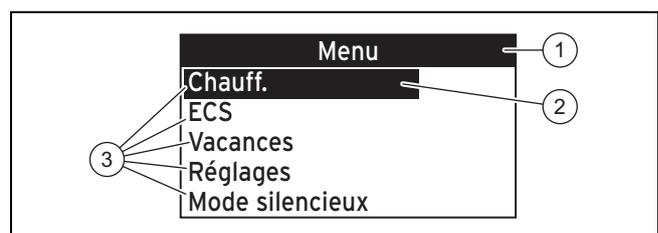
Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage (→ page 17)

4.1.2 Structure des menus

La structure des menus est composée de plusieurs niveaux de sélection et d'un niveau de réglage. En partant de l'affichage de base, via la touche menu, vous arriverez toujours au niveau de sélection 1.

Le niveau le plus bas est toujours le niveau de réglage.

4.1.3 Niveau de sélection



1 Niveau de sélection actuel

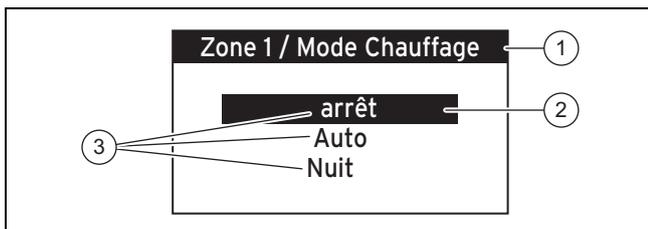
2 Option en surbrillance dans le niveau de sélection

3 Éléments de liste du niveau de sélection

4 Fonctionnement

S'il y a plus d'entrées dans la liste que ce qui peut être affiché, vous pourrez voir la suite en faisant défiler la liste à l'aide de la flèche " bas ".

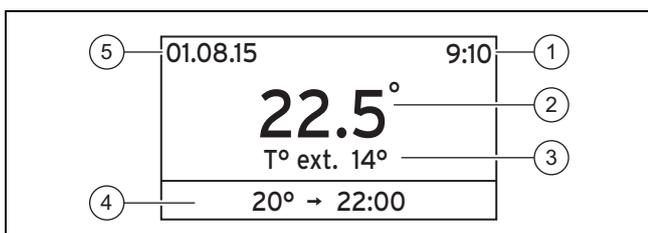
4.1.4 Niveau de réglage



- | | |
|--|---|
| 1 Niveau de réglage avec niveau de sélection/fonction sélectionnée | 2 Valeur de réglage en surbrillance |
| | 3 Valeurs de réglage disponibles à la sélection |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner les valeurs de réglage que vous souhaitez modifier.

4.1.5 Affichage de base



- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1 Heure | 4 Informations complémentaires |
| 2 Température ambiante | 5 Date |
| 3 Température extérieure | |

L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuels de l'installation de chauffage.

L'affichage de base indique :

- Si vous appuyez sur la touche Menu.
- Si vous n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

4.1.5.1 Symboles et informations complémentaires

Écran	Signification
Symboles	
	La fonction Vacances est active.
	La fonction Verrouill. touches est active.
Informations complémentaires	
20,5 °C --> 23:00 (exemple)	Température désirée paramétrée et heure jusqu'à laquelle elle doit être maintenue. La fonction Mode Chauffage en mode automatique ou Demande temporaire est active.
Rafr. manuel pdt %% jours	La fonction Rafrâich. manuel est active. Les signes % % représentent le nombre de jours effectif.
Entretien ! OK pour détails	Une intervention de maintenance est requise.
Défaut ! OK pour détails	Il y a une erreur.

4.2 Concept de commande

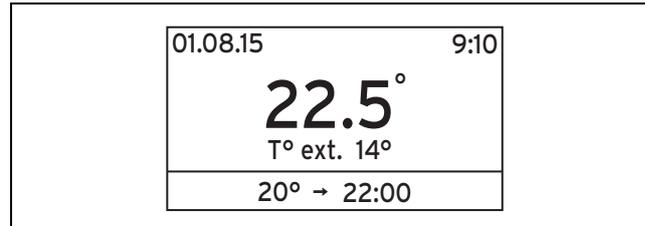
Le régulateur est commandé à l'aide de 5 touches de sélection.

Touche	Fonctionnement
menu	- Accès au niveau de sélection 1 dans la structure des menus - Retour à l'affichage de base, quel que soit le niveau actuel
	- Retour au niveau de sélection précédent - Sortie du niveau de réglage et retour au niveau de sélection précédent sans enregistrement
ok	- Validation d'une sélection et accès au niveau de sélection ou de réglage suivant - Validation d'une valeur de réglage et retour au niveau de sélection précédent - Validation d'une valeur de réglage et accès à la suivante
	- Navigation parmi les options - Réduction/augmentation de la valeur de réglage - Répétition automatique : appuyez sur la touche fléchée pendant plus de 1 seconde
	- Réinitialisation et restauration des réglages d'usine : appuyez simultanément sur les touches fléchées pendant plus de 10 secondes

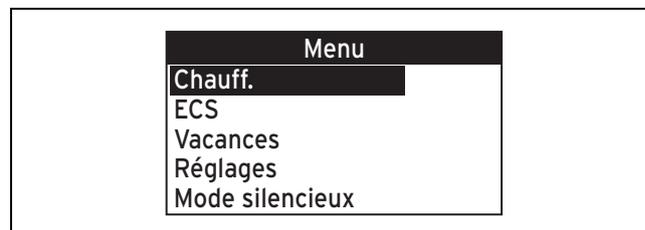
Un élément en surbrillance se démarque à l'écran par des caractères blancs sur fond noir.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

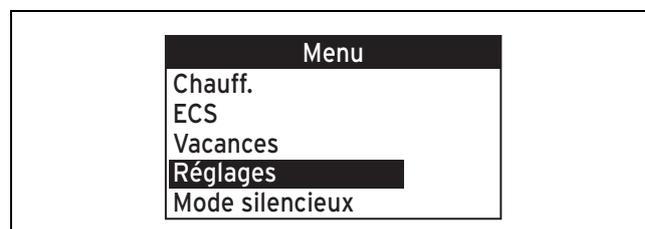
4.2.1 Exemple de modification du contraste



- Appuyez sur la touche Menu.
◀ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1.



- Appuyez sur la touche fléchée « vers le bas » pour mettre l'option **Réglages** en surbrillance.



- Appuyez sur la touche OK.

- ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 2.

Réglages	
Langue	Français
Date	01.01.15
Heure d'été	Manuelle
Heure	9:10
Verrouill. touches	arrêt

- Appuyez sur la touche fléchée « vers le bas » pour mettre l'option **Contraste écran** en surbrillance.

Réglages	
Date	01.01.15
Heure d'été	Manuelle
Heure	9:10
Verrouill. touches	arrêt
Contraste écran	9

- Appuyez sur la touche OK.
 - ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de réglage **Réglages/Contraste écran**. La valeur de réglage du paramètre **Contraste écran** est en surbrillance.

Contraste écran	
9	

- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.

Contraste écran	
12	

- Appuyez sur la touche OK.
 - ◁ Le régulateur enregistre la valeur de réglage et rebasculer sur le niveau de sélection précédent.

Réglages	
Date	01.01.15
Heure d'été	Manuelle
Heure	9:10
Verrouill. touches	arrêt
Contraste écran	9

- Appuyez sur la touche Menu.
 - ◁ Le régulateur bascule sur l'affichage de base.

4.2.2 Demande temporaire de température et de période pour le jour en cours

Conditions: Le régulateur est actuellement sur l'affichage de base.

- ▶ Appuyez sur une des deux touches fléchées.
 - Le régulateur bascule sur la fonction **Demande temporaire**.

Chauffage / écraser	
20.0°	
Fin :	
22:00	

- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur enregistre la valeur de réglage et bascule sur **Heure de fin**: La valeur de réglage est en surbrillance.
- Utilisez les touches fléchées pour régler la valeur qui convient.
- Appuyez sur la touche OK.
 - Le régulateur enregistre la valeur de réglage et bascule sur l'affichage de base.

4.2.3 Désactivation de la fonction Demande temporaire

Conditions: Le régulateur est actuellement sur l'affichage de base.

- ▶ Appuyez sur la touche fléchée « bas ».
 - La fonction **Demande temporaire** est désactivée et l'installation de chauffage rebasculer sur le mode de fonctionnement défini précédemment.

4.2.4 Copier un jour

Chauffage → ZONE1 →

- **Prog. chauffage** → **Copier un jour**
- **Prog. rafraichiss.** → **Copier un jour**
- **Programme ECS** → **Copier un jour**
- **Prog. recirculation** → **Copier un jour**
- **Prog. hor. HP** → **Copier un jour**
- **Mode silencieux** → **Copier un jour**
- Vous pouvez vous servir de cette fonction pour transposer tous les paramètres que vous avez définis pour un jour donné (c.-à-d. périodes/plages horaires et températures ou états de fonctionnement) à un ou plusieurs autres jours.

4 Fonctionnement

4.2.5 Programmes horaires

4.2.5.1 Réglages des programmes horaires après une perte de tension



Remarque

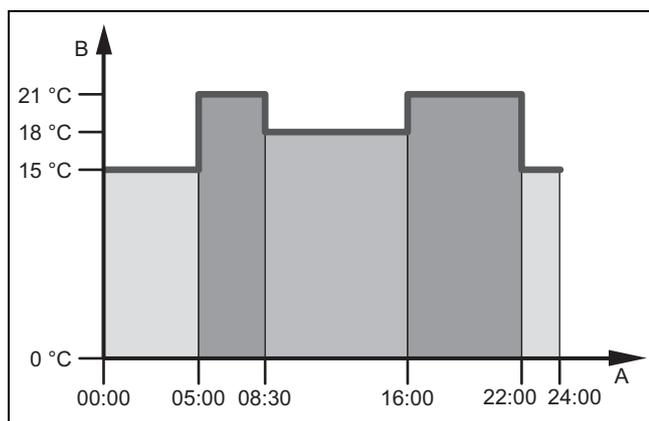
Si vous laissez toute l'installation de chauffage hors tension, dans ce cas toutes les valeurs paramétrées des programmes horaires sont conservées.

4.2.5.2 Représentation des périodes sur une journée

Les programmes horaires vous permettent de spécifier diverses températures et différents états de fonctionnement au cours de la journée, en fonction de vos besoins.

Si vous ne définissez pas de périodes et de températures ou d'états de fonctionnement, le régulateur utilise les réglages d'usine.

4.2.5.2.1 Périodes de chauffage



A Heure B Température

Vous pouvez définir jusqu'à 7 périodes différentes et spécifier une température donnée pour chacune d'entre elles.

Exemple :

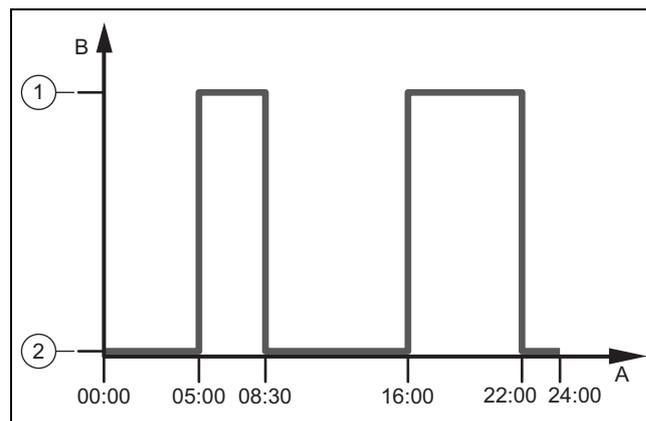
Période 1 : à partir de 00:00, température de 15° C

Période 2 : à partir de 5:00, température de 21° C

Période 3 : à partir de 8:30, température de 18° C

Réglage du programme horaire de chauffage (→ page 9)

4.2.5.2.2 Périodes de rafraîchissement, de production d'eau chaude sanitaire, de circulation, tarif heures pleines, mode silencieux



A Heure 1 Fonction activée (On)
B État de fonctionnement de la fonction 2 Fonction désactivée (Off)

Vous avez la possibilité de définir jusqu'à 7 périodes différentes et d'affecter à chacune d'entre elles un état de fonctionnement donné selon que la fonction correspondante est activée (valeur de réglage **On**) ou désactivée (valeur de réglage **Off**).

Exemple :

Période 1 : à partir de 00:00, état de fonctionnement réglé sur **Off**

Période 2 : à partir de 5:00, état de fonctionnement réglé sur **On**

Période 3 : à partir de 8:30, état de fonctionnement réglé sur **Off**

Réglage du programme horaire de rafraîchissement (→ page 9)

Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire (→ page 10)

Réglage du programme horaire de circulation (→ page 10)

Réglage du programme horaire du tarif heures pleines (→ page 12)

Réglage du programme horaire du mode silencieux (→ page 12)

4.2.5.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous devez définir d'autres périodes, températures ou états de fonctionnement uniquement le samedi et le dimanche par exemple, commencez par paramétrer les plages horaires et les températures ou états de fonctionnement associés pour un jour donné, par ex. le lundi.

Pour transposer ces paramètres aux autres jours de la semaine (du mardi au vendredi), utilisez la fonction **Copier un jour**.

Vous pouvez ensuite définir les périodes et les températures ou les états de fonctionnement pour le samedi et le dimanche dans le programme horaire.

5 Fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions décrites dans ce chapitre ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage (→ page 17)

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction par le biais de la structure des menus en partant de l'affichage de base.

Vous revenez systématiquement sur l'affichage de base du niveau de commande utilisateur si vous appuyez sur la touche Menu (5 s au min.) ou que vous n'actionnez aucun élément de commande pendant 5 minutes.

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

5.1 Chauffage

5.1.1 Réglage Mode Chauffage

Chauffage → **ZONE1** → **Mode Chauffage**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode chauffage.

Arrêt : le mode de fonctionnement est désactivé pour la zone et la fonction de protection contre le gel est activée.

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant les températures désirées qui ont été définies au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Réduit : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T° mode réduit**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.1.2 Réglage Mode Rafrâchiss.

Chauffage → **ZONE1** → **Mode Rafrâchiss.**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de rafraîchissement.

Arrêt : le mode de fonctionnement est désactivé pour la zone.

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T° rafr. de jour** au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Confort : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **T° rafr. de jour**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.1.3 Réglage du programme horaire de chauffage

Chauffage → **ZONE1** → **Prog. chauffage**

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles les températures désirées qui ont été paramétrées doivent être activées.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire est valable uniquement si le chauffage (→ page 9) est en mode automatique.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.1.4 Réglage du programme horaire de rafraîchissement

Chauffage → **ZONE1** → **Prog. rafrâchiss.**

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles le rafraîchissement doit être activé.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire est valable dans le mode de fonctionnement Rafrâchir (→ page 9) en fonctionnement automatique et dans le mode spécial **Rafrâch. manuel** (→ page 11).

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.1.5 Réglage de la température de confort de rafraîchissement

Chauffage → **ZONE1** → **T° rafr. de jour**

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

T° rafr. de jour correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.

5.1.6 Demande temporaire de température et de période pour le jour en cours

Chauffage → **ZONE1** → **Demande temporaire**

- La fonction **Demande temporaire** s'applique uniquement au **Mode Chauffage** en mode automatique.

Si vous souhaitez modifier temporairement la température désirée pour une période donnée, utilisez la fonction **Demande temporaire**.

Une fois la période écoulée, le régulateur rebascule sur **Mode Chauffage**. Vous avez la possibilité d'annuler la modification temporaire de la période (intervalle de temps) et de la température. Pour cela, il suffit d'appuyer sur la touche fléchée « bas ».

La fonction **Prog. chauffage** conserve les périodes définies et les températures désirées associées.

5.1.7 Réglage de la température réduite de chauffage

Chauffage → **ZONE1** → **T° mode réduit**

- Cette fonction permet de régler la température réduite désirée pour la zone.

T° mode réduit correspond à la température que vous souhaitez avoir dans les pièces pendant la nuit (fonction **Mode Chauffage**, valeur de réglage **Réduit**).

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2 Eau chaude sanitaire

5.2.1 Réglage du mode de fonctionnement de la production d'eau chaude sanitaire

ECS → Mode

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de production d'eau chaude sanitaire.

Arrêt : la production d'eau chaude sanitaire est désactivée et la fonction de protection contre le gel est activée.

Auto : ce mode de fonctionnement régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **ECS** au cours des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Confort : le mode de fonctionnement régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température désirée qui a été définie au paramètre **ECS**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.2.2 Mode de fonctionnement circulation

Le mode de fonctionnement circulation va toujours de pair avec le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire. Il est impossible de choisir un autre mode.

5.2.3 Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire

ECS → Programme ECS

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles la production d'eau chaude sanitaire doit être activée.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire de production d'eau chaude sanitaire est valable uniquement lorsque le mode eau chaude sanitaire (→ page 10) et en mode automatique. La température désirée **ECS** est la même quelle que soit la période paramétrée.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.2.4 Réglage du programme horaire de circulation

ECS → Prog. recirculation

- Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles la circulation doit être activée.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Le programme horaire de circulation est valable lorsque le mode eau chaude sanitaire (→ page 10) est en mode automatique.

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.2.5 Réglage de la température désirée ECS

ECS → ECS

- Pour régler la température désirée pour le circuit d'eau chaude, utilisez le paramètre **ECS**.

Si une pompe à chaleur est raccordée et que la température souhaitée réglée dépasse les 55 °C, il est possible que, la plupart du temps, le chauffage d'appoint prenne en charge l'alimentation en eau chaude sanitaire.

5.3 Planification des jours d'absence

5.3.1 Réglage des vacances

Vacances → Paramètres

- Grâce à cette fonction, vous pouvez définir une période correspondant aux jours d'absence de votre domicile ainsi qu'une température propre à cette période.

Une valise apparaît dans l'affichage de base lorsque cette fonction est active.

Comportement du système au cours de la période paramétrée

- Il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire.
- La température réglée au préalable s'applique à toutes les zones.
- Le rafraîchissement est désactivé.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, elle est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.3.2 Désactivation de la fonction Vacances

Vacances → Désactiver

- Cette fonction vous permet de désactiver la fonction **Vacances**.

Dès que vous avez marqué la valeur de réglage **Désactiver** et appuyé sur la touche OK, le message **Fonction Vacances désactivée** s'affiche à l'écran. Peu après, le régulateur passe du niveau de réglage au niveau de sélection 1.

La valise disparaît alors de l'affichage de base.

5.4 Réglages de base

5.4.1 Sélection de la langue

Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.

5.4.2 Réglage de la date et de l'heure



Remarque

Lorsque vous mettez toute l'installation de chauffage hors tension, l'horloge fonctionne correctement pendant 30 minutes. Ensuite vous devez à nouveau régler la date et l'heure.

5.4.2.1 Réglage de la date

Réglages → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.4.2.2 Réglage de l'heure

Réglages → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.4.3 Activation du changement d'heure automatique ou manuel

Réglages → Heure d'été

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur passe automatiquement à l'heure d'été.
- **Manuelle** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

5.4.4 Activation du verrouillage des touches

Réglages → Verrouill. touches

- Cette fonction sert à activer le verrouillage des touches. Au bout de 5 minutes sans actionner de touche, le verrouillage des touches s'active et vous ne risquez plus de modifier une fonction par mégarde.

Un cadenas apparaît dans l'affichage de base lorsque cette fonction est active.

À chaque actionnement du régulateur, le message **Touches verrouillées Appuyer sur OK 3 s pour déverrouiller** s'affiche. Si vous appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes, l'affichage de base apparaît, ce qui vous permet de modifier des fonctions. Le verrouillage des touches se réactive si vous cessez d'actionner les commandes pendant 5 minutes.

Pour désactiver durablement le verrouillage des touches, vous devez d'abord le déverrouiller, puis régler la fonction **Verrouill. touches** sur la valeur **Arrêt**.

5.4.5 Réglage du contraste de l'écran

Réglages → Contraste écran

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.4.6 Rafrâich. manuel Réglage

Réglages → Rafrâich. manuel → Jours rafr.

- Lorsque la température extérieure est élevée, vous avez la possibilité d'activer le mode spécial **Rafrâich. ma-**

nuel. Vous devez alors spécifier combien de jours **Jours rafr.** ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction **Rafrâich. manuel**, vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction **Rafrâich. manuel** est prioritaire sur le chauffage.

Le régulateur utilise la fonction **Prog. rafraichiss.** pour déterminer les horaires auxquels le rafraîchissement doit avoir lieu. Le régulateur se sert de la fonction **T° rafr. de jour** pour définir la température.

Si vous souhaitez régler séparément la température pour plusieurs zones, utilisez la fonction **T° rafr. de jour**.

Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

Vous avez aussi la possibilité de désactiver le mode spécial en appuyant sur la touche Retour. L'écran affiche le message **Arrêter rafraichiss. manuel ? Appuyer sur OK**. Si vous appuyez sur la touche OK dans les 30 secondes, la fonction est désactivée.

5.4.7 Réinitialisation des programmes horaires

Réglages → Reset prog. horaire

- Le point **Reset prog. horaire** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis dans les différents programmes horaires. Les autres réglages portant sur des temps, comme par exemple **Date** ou **Heure** restent inchangés.

5.4.8 Retour aux réglages d'usine



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Reset réglage usine** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur spécialisé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Réglages → Reset réglage usine

- Pendant que le régulateur réinitialise les réglages pour les ramener aux valeurs usine, **Redémarrage de l'appareil Veuillez patienter...** s'affiche à l'écran. Puis l'assistant d'installation apparaît, celui-ci ne pouvant être utilisé que par l'installateur spécialisé.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.5 Tarif

5.5.1 Réglage des tarifs de l'énergie

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués en unité monétaire par kWh.

Si les tarifs de gaz et d'électricité de votre fournisseur d'énergie sont indiqués en unité monétaire par m³, demandez quel est exactement le tarif de gaz et d'électricité en unité monétaire par kWh.

Si votre entreprise d'approvisionnement en énergie ne vous donne qu'un tarif pour l'électricité, dans ce cas enregistrez la même valeur pour les fonctions **Tarif heures pl.** (→ page 12) et **Tarif heures cr.** (→ page 12).

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple :

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif heures pl. (pompe à chaleur)	18,7 unités monétaires/kWh	187
Tarif heures cr. (pompe à chaleur)	14,5 unités monétaires/kWh	145
Tarif chaud. appt (gaz, fioul, électricité)	11,3 unités monétaires/kWh	113

5.5.2 Réglage du tarif électricité heures pleines

Tarif → **Tarif heures pl.**

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement **Tarif heures pl.**, vous devez vous renseigner sur votre tarif électrique auprès de votre fournisseur énergétique.

5.5.3 Réglage du tarif électricité heures creuses

Tarif → **Tarif heures cr.**

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour paramétrer correctement **Tarif heures cr.**, vous devez vous renseigner sur votre tarif électrique auprès de votre fournisseur énergétique.

5.5.4 Réglage du programme horaire du tarif heures pleines

Tarif → **Progr. hor. HP**

- Cette fonction permet de paramétrer les périodes au cours desquelles le calcul des coûts doit être basé respectivement sur le tarif heures pleines ou le tarif heures creuses.

État de fonctionnement **On** : pour le tarif heures pleines

État de fonctionnement **Off** : pour le tarif heures creuses

Les horaires qui correspondent aux tarifs heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur d'énergie.

Si l'entreprise d'approvisionnement en énergie ne donne qu'un tarif pour l'électricité, dans ce cas vous n'avez pas

besoin de régler les périodes. La méthode de calcul pour le courant se base sur un tarif.

Réglage des tarifs de l'énergie (→ page 12)

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.5.5 Réglage du tarif de la chaudière d'appoint

Tarif → **Tarif chaud. appt**

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler la valeur/le coefficient qui convient, vous devez vous procurer les tarifs du gaz et de l'électricité auprès de votre fournisseur d'énergie.

5.6 Mode silencieux

5.6.1 Réglage du programme horaire du mode silencieux

Mode silencieux

- Cette fonction permet de réduire la vitesse de rotation du ventilateur et de diminuer par conséquent le niveau de bruit du ventilateur. Une faible vitesse de rotation diminue la puissance de chauffage.
- L'appartement n'est plus chaud.
- L'eau du chauffe-eau n'est plus chaude.
- Le chauffage d'appoint prend en charge l'alimentation énergétique du système de chauffage.

Cette fonction vous permet de définir les périodes au cours desquelles le mode silencieux doit être activé.

Le réglage des périodes peut être effectué séparément pour chacun des jours (du lundi au dimanche) ou être transposé d'une journée à une autre par le biais de la fonction **Copier un jour**.

Copier un jour (→ page 7)

Représentation des périodes sur une journée (→ page 8)

5.7 Informations

5.7.1 Affichage de la consommation et du rendement énergétiques

Le régulateur indique les valeurs de consommation et de rendement énergétiques à l'écran, mais aussi sur l'application complémentaire.

Les valeurs de l'installation affichées par le régulateur sont des valeurs estimatives. Ces valeurs sont notamment fonction des critères suivants :

- Installation/configuration de l'installation de chauffage
- Comportement de l'utilisateur
- Conditions saisonnières
- Tolérances et composants

Le système ne tient pas compte des composants externes, comme les pompes de chauffage, les soupapes, les autres consommateurs et générateurs du foyer.

Les écarts entre la consommation/le rendement énergétiques affichés et la consommation/le rendement énergétiques effectifs peuvent être non négligeables.

Les informations relatives à la consommation ou au rendement énergétique ne sont pas prévues pour créer ou comparer des factures de consommation.

5.7.1.1 Consommation

Certains composants sont incompatibles avec la consommation cumulée qui apparaît à l'écran. Les notices des divers composants indiquent s'ils détectent la consommation et de quelle manière.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → historique → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

5.7.1.2 Visualisation du graphique de rendement solaire

Menu → Informations → Énergie solaire cumulée

- Le graphique associé au paramètre **Énergie solaire cumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.1.3 Visualisation du graphique de l'énergie géothermique cumulée

Menu → Informations → Énergie géothermique cumulée

- Le graphique associé au paramètre **Énergie géothermique cumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.1.4 Visualisation du graphique de consommation électrique

Menu → Informations → Consommation électrique

- Le graphique associé au paramètre **Consommation électrique** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.1.5 Visualisation du graphique de consommation de combustible

Menu → Informations → Consomm. combustible

- Le graphique associé au paramètre **Consomm. combustible** indique la consommation mensuelle de combustible de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.7.1.6 Visualisation du graphique de rendement de la récupération de chaleur

Menu → Informations → Récupération chaleur

- Le graphique associé au paramètre **Récupération chaleur** indique le rendement mensuel de la récupération de chaleur de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.2 Visualisation de la consommation

5.7.2.1 Consommation énergétique des composants

Certains composants sont incompatibles avec la consommation cumulée qui apparaît à l'écran. Les notices des divers composants indiquent s'ils détectent la consommation et de quelle manière.

Informations → Conso. chauffage → Historique → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Conso. chauffage → Historique → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Conso. chauffage → Mois précédent → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois précédent.

Informations → Conso. chauffage → Mois précédent → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois précédent.

Informations → Conso. chauffage → Mois en cours → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois en cours.

Informations → Conso. chauffage → Mois en cours → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois en cours.

Informations → Consomm. ECS → Historique → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Consomm. ECS → Historique → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Informations → Consomm. ECS → Mois précédent → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois précédent.

Informations → Consomm. ECS → Mois précédent → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois précédent.

Informations → Consomm. ECS → Mois en cours → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois en cours.

Informations → Consomm. ECS → Mois en cours → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois en cours.

5.7.3 Visualisation du graphique de l'énergie géothermique cumulée

Informations → Rendement PAC

- Le graphique associé au paramètre **Rendement PAC** indique le rendement environnemental mensuel de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.4 Visualisation du graphique de consommation électrique

Informations → Conso. électrique

- Le graphique associé au paramètre **Conso. électrique** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.5 Visualisation du graphique de consommation de combustible

Informations → Conso. combustible

- Le graphique associé au paramètre **Conso. combustible** indique la consommation mensuelle de combustible de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.6 Visualisation du graphique de rendement solaire

Informations → Rendement solaire

- Le graphique associé au paramètre **Rendement solaire** indique les rendements solaires mensuels de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.7.7 Visualisation de l'humidité ambiante actuelle

Informations → Humidité amb. act.

- Cette fonction permet de connaître l'humidité ambiante actuelle. Le régulateur comporte une sonde de mesure de l'humidité de l'air ambiant.

5.7.8 Visualisation du point de rosée actuel

Informations → Point rosée actuel

- Cette fonction vous permet de visualiser le point de rosée actuel. Le point de rosée correspond à la température à laquelle la vapeur d'eau de l'air se condense et se dépose sur les objets.

5.8 Visualisation de l'état du brûleur

Brûleur

- Cette fonction vous permet de visualiser l'état du brûleur.
- **Marche**: la flamme du brûleur est présente.
- **Arrêt**: la flamme du brûleur est éteinte.

5.9 Accès technicien

L'accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau permet à l'installateur spécialisé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.10 Messages

5.10.1 Message d'entretien

Si un entretien est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien sur l'affichage.

- ▶ Appuyez sur la touche OK.
 - ◀ L'écran affiche le message de maintenance détaillé.

Pour éviter tout dommage ou panne de l'installation de chauffage, il est impératif de tenir compte de ce message d'entretien :

- ▶ Si la notice d'utilisation de l'appareil indiqué contient des instructions de maintenance, conformez-vous à ces consignes pour l'opération de maintenance.
- ▶ Si la notice d'emploi de l'appareil ne donne pas de consigne relative au message d'entretien ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même l'intervention, adressez-vous à un installateur spécialisé.

Pour revenir à l'affichage de base, appuyez sur la touche OK, la touche Retour ou abstenez-vous d'actionner les éléments de commande du régulateur pendant plus de 5 minutes.

5.10.2 Message d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur s'affiche à l'écran du régulateur. L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

- ▶ Appuyez sur la touche OK.

- ◀ L'écran affiche une description détaillée de l'erreur.

- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

Pour revenir à l'affichage de base, appuyez sur la touche OK, la touche Retour ou abstenez-vous d'actionner les éléments de commande du régulateur pendant plus de 5 minutes.

6 Maintenance

6.1 Entretien du produit



Attention !

Risque de dommages matériels en cas de détergent inadapté !

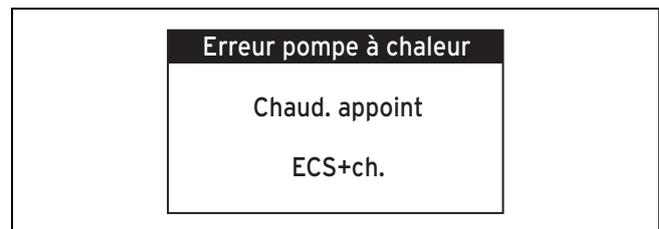
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7 Dépannage

7.1 Vue d'ensemble des anomalies

Identification et élimination des dérangements (→ page 21)



Si un message d'anomalie s'affiche à l'écran, cela signifie que la pompe à chaleur est en panne et que le régulateur est en mode de secours. C'est l'appareil de chauffage auxiliaire qui alimente l'installation de chauffage en énergie thermique. L'installateur spécialisé a limité la température associée au mode de secours au cours de l'installation. Vous pouvez donc sentir la chaleur moindre de votre logement et de l'eau chaude sanitaire.

En attendant la venue du professionnel qualifié, procédez aux réglages suivants avec les touches fléchées :

- **Inactif** : le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est seulement modérée
- **Chauffage** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage, le chauffage fonctionne, mais l'eau sanitaire est froide
- **ECS** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais de la production d'eau chaude sanitaire. Vous avez de l'eau chaude sanitaire, mais le chauffage ne fonctionne pas
- **ECS + chauffage** : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage et du mode eau chaude sanitaire. Le chauffage fonctionne et vous avez de l'eau chaude sanitaire

8 Mise hors service

L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.

Pour entreprendre un quelconque réglage au niveau du régulateur, cliquez sur la touche Menu. Le niveau de sélection 1 apparaît alors à l'écran. Si vous n'actionnez aucun élément de commande pendant 5 minutes, le message d'anomalie réapparaît.

8 Mise hors service

8.1 Remplacement du régulateur

Pour changer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

8.2 Recyclage et mise au rebut

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Pour obtenir des informations concernant la garantie constructeur, veuillez contacter l'adresse indiquée au verso.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.bulex.be.

10 Caractéristiques techniques

10.1 Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013

L'efficacité saisonnière de chauffage des locaux inclut systématiquement, dans le cas des appareils avec régulateur à sonde extérieure intégré et possibilité d'activation d'une fonction de thermostat d'ambiance, un coefficient de correction pour régulateur de catégorie VI. On ne peut exclure un écart par rapport à l'efficacité saisonnière de chauffage des locaux en cas de désactivation de cette fonction.

Catégorie du régulateur de température	VI
Contribution à l'efficacité énergétique saisonnière de chauffage des locaux η_s	4,0 %

Annexe

A Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions indiquées ne sont pas disponibles avec toutes les configurations systèmes.

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Chauffage → ZONE1 →					
Mode Chauffage				Arrêt, Auto, Réduit	Auto
Mode Rafrâichiss.				Arrêt, Auto, Confort	Auto
Chauffage → ZONE1 → Prog. chauffage → Lundi jusqu'à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 06:00 : 15 °C 06:00 - 22:00 : 20 °C 22:00 - 24:00 : 15 °C Sa : 00:00 - 07:30 : 15 °C 07:30 - 23:30 : 20 °C 23:30 - 24:00 : 15 °C Di : 00:00 - 07:30 : 15 °C 07:30 - 22:00 : 20 °C 22:00 - 24:00 : 15 °C
Période 1 à période 7 : température	5	30	°C	0,5	
Chauffage → ZONE1 → Prog. chauffage → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Chauffage → ZONE1 → Prog. rafraichiss. → Lundi jusqu'à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 6:00: Off 06:00 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off Sa : 00:00 - 7:30: Off 7:30 - 23:30: On 23:30 - 24:00: Off Di : 00:00 - 7:30: Off 07:30 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off
Période 1 à période 7 : On, Off				Off, On	
Chauffage → ZONE1 → Prog. rafraichiss. → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Chauffage → ZONE1					
T° rafr. de jour	15	30	°C	0,5	24

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Chauffage → ZONE1 → Demande temporaire					
	5	30	°C	0,5	21
Heure de fin:	00:00	23:50	h:min	00:10	
Chauffage → ZONE1					
T° mode réduit	5	30	°C	0,5	15
ECS →					
Mode				Arrêt, Auto, Confort	Auto
ECS → Programme ECS → Lundi jusqu'à Dimanche					
ECS → Prog. recirculation → Lundi jusqu'à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lun à ven : 00:00 - 05:30: Off 05:30 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off Sa : 00:00 - 07:00: Off 07:00 - 23:30: On 23:30 - 24:00: Off Di : 00:00 - 07:00: Off 07:00 - 22:00: On 22:00 - 24:00: Off
Période 1 à période 7 : On, Off				Off, On	
ECS → Programme ECS → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
ECS → Prog. recirculation → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
ECS →					
ECS	35	70	°C	1	60
Vacances → Paramètres →					
Début :	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin :	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Température :	5	30	°C	1	15
Vacances →					
Désactiver	Fonction Vacances désactivée				
Réglages →					
Langue				Langue au choix	Englisch
Date	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	
Heure d'été				Manuelle, Auto	Manuelle
Heure	00:00	23:59	h:min	00:01	
Verrouill. touches				Arrêt, Marche	Arrêt
Contraste écran	1	15		1	9

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Réglages → Rafrâich. manuel →					
Jours rafr.	0	99	Jours	1	0
Réglages →					
Reset prog. horaire				Oui, Non	Non
Reset réglage usine				Oui, Non	Non
Tarif →					
Tarif heures pl.	1	999		1	20
Tarif heures cr.	1	999		1	16
Tarif → Progr. hor. HP → Lundi jusqu'à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lu - Di : 00:00 - 11:00: Off
Période 1 à période 7 : On, Off				Off, On	11:00-13:00: On 13:00-24:00: Off
Tarif → Progr. hor. HP → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Tarif →					
Tarif chaud. appt	1	999		1	12
Mode silencieux → Lundi jusqu'à Dimanche					
Période 1 à période 7 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lu - Di : 00:00 - 24:00: Off
Période 1 à période 7 : On, Off				Off, On	
Mode silencieux → Copier un jour → Lundi jusqu'à Dimanche					
Copier vers				Lundi -> vendredi, Lundi -> dimanche, Mardi, Mer- credi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche	
Informations → Conso. chauffage → Historique →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Conso. chauffage → Mois précédent →					
Électricité	Cumul du mois précé- dent		kWh		
Combustible	Cumul du mois précé- dent		kWh		
Informations → Conso. chauffage → Mois en cours →					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Informations → Consomm. ECS → Historique →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consomm. ECS → Mois précédent →					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consomm. ECS → Mois en cours →					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
Informations → Rendement PAC →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Conso. électrique →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Conso. combustible →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Rendement solaire →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations →					
Humidité amb. act.	Valeur actuelle		%		
Point rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
Brûleur →					
				Marche, Arrêt	

B Identification et élimination des dérangements

anomalie	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> - Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs, puis rallumez-les. - Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur spécialisé.
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches		
Pas de possibilité de modification des paramètres et des valeurs Écran d'affichage : Touches verrouillées Appuyer sur OK 3 s pour déverrouiller	Le verrouillage des touches est activé.	Pour modifier des valeurs sans désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction dont vous voulez modifier la valeur. 3. Modifiez la valeur. Au bout de 5 minutes sans manipulation, le verrouillage des touches est réactivé. Pour désactiver le verrouillage des touches : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes. 2. Sélectionnez la fonction Verrouill. touches. 3. Modifiez la valeur Arrêt.
Montée en température insuffisante du chauffage et de l'eau chaude sanitaire Écran d'affichage : Défaut pompe à chaleur Appoint autorisé pour	La pompe à chaleur ne fonctionne pas.	1. Contactez votre installateur agréé. Paramétrage provisoire en attendant l'installateur agréé : <ol style="list-style-type: none"> 2. Utilisez les touches pour sélectionner le paramètre : <ul style="list-style-type: none"> - Inactif: le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est modérée - Chauffage* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage - ECS* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode eau chaude sanitaire - ECS + chauffage* : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du chauffage et du mode eau chaude sanitaire
Écran d'affichage : Défaut F. Générateur 1 OK pour réinitialiser (La mention F. est suivie du code défaut exact à l'écran, par ex. F.28.)	Erreur générateur de chaleur	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Si l'erreur persiste, contactez un professionnel qualifié.
*L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.		

Index

A	
Accès technicien	15
Activation du verrouillage des touches	11
Affichage de base	6
Affichage, statistiques solaires	13–14
Annulation de l'écrasement rapide de la température souhaitée	7
C	
Chauffage	4
Circulation	5
Concept d'utilisation	6
Consommation de combustible	13–14
Consommation électrique	13
Copier un jour	7
D	
Désactivation de la fonction Demande temporaire	7
Désactivation de la fonction Vacances	10
Documents	4
E	
Écrasement rapide de la température souhaitée	7
ECS Réglage	10
Énergie géothermique cumulée	13
Entretien du produit	15
Exemple, modification du contraste	6
F	
Fonction de protection contre le gel	5
Fonction principale	4
G	
Gestionnaire hybride	5
Gestionnaire hybride de l'installation de chauffage	5
M	
Marquage CE	5
Message d'entretien	15
Message d'erreur	15
Modification du contraste, exemple	6
Modification rapide de la température souhaitée	7
N	
Niveau d'affichage	5
Niveau de commande	5
Niveau de réglage	6
Niveau de sélection	5
Nomenclature	4
P	
Périodes	
Chauffage	8
Circulation	8
Fonctionnement à bruit réduit	8
Préparation	8
Rafrâichissement	8
Tarifs de l'énergie	8
Prévention des dysfonctionnements	5
Production d'eau chaude	4
Programme horaire	8
Chauffage	9
Circulation	10
Eau chaude sanitaire	10
Fonctionnement à bruit réduit	12
Rafrâichissement	9
Réglage rapide	8
Tarifs de l'énergie	12
Programme horaire après l'arrêt de la tension	8
R	
Rafrâich. manuel, Jours rafr. Réglage	11
Rafrâichissement	4
Réglage de l'heure	11
Réglage de l'heure d'été	11
Réglage de l'heure normale	11
Réglage de la date	11
Réglage de la date et de l'heure	10
Réglage de la température de confort de rafraîchissement ...	9
Réglage de la température ECS désirée	10
Réglage de la température réduite de chauffage	9
Réglage des tarifs de l'énergie	12
Réglage des vacances	10
Réglage du contraste de l'écran	11
Réglage du mode de fonctionnement de la production d'eau chaude sanitaire	10
Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire	12
Réglage du tarif électricité heures creuses	12
Réglage du tarif électricité heures pleines	12
Réglage Mode Chauffage	9
Réglage Mode Rafrâichiss.	9
Réglages d'usine, réinitialisation de l'ensemble des paramètres	11
Réglages d'usine, réinitialisation de l'ensemble des programmes horaires	11
Rendement de la récupération de chaleur	14
S	
Sélection de la langue	10
Symboles	6
Symboles et informations complémentaires	6
T	
Température désirée	
Écrasement pour le jour actuel	9
Écrasement pour une période donnée	9
U	
Utilisation conforme	3
V	
Valeurs de réglage après une perte de tension	8
Visualisation de l'énergie géothermique cumulée	13–14
Visualisation de l'état du brûleur	15
Visualisation de l'humidité ambiante	15
Visualisation de la consommation de combustible	13–14
Visualisation de la consommation électrique	13–14
Visualisation des statistiques solaires	13–14
Visualisation du point de rosée	15
Visualisation du rendement de la récupération de chaleur ...	14
Z	
Zone	5

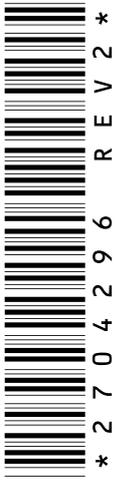
Constructeur/Fournisseur

Bulex

Golden Hopestraat 15 – 1620 Drogenbos

Tel. 02 555-1313 – Fax 02 555-1314

info@bulex.com – www.bulex.be



0020218403_02 – 07.09.2016

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.
Sous réserve de modifications techniques.



Bulex®

Toujours à vos côtés